

A Marly, la future école a eu chaud



03.12.2020

Après un vif débat, le Conseil général a accepté le financement d'un troisième centre scolaire

THIBAUD GUISAN

Infrastructures » Marly construira bel et bien un troisième centre scolaire. Le complexe prévu à la route du Château-d'Eau, au nord de la commune, sera mis à l'enquête le 11 décembre prochain. Le calendrier prévoit un début des travaux au printemps 2021, pour une ouverture à la rentrée 2023.

Le crédit de construction, de 34,8 millions de francs, a été adopté mercredi soir par le Conseil général dans le cadre du budget 2021. Des subventions de 1,8 million de francs sont attendues de la part du canton. Si l'investissement a finalement été accepté par 34 voix contre 10, il a fait transpirer le Conseil communal, qui a dû âprement défendre son projet.

Coûts débattus

La nécessité de construire cette nouvelle école – liée au développement démographique de Marly, qui pourrait compter 12 000 habitants en 2030 – n’a pas été remise en question. Par contre, c’est son coût qui a donné lieu à d’intenses discussions dans les rangs du Conseil général. Le problème, pointé par plusieurs élus, c’est que le concours mentionnait un coût de 22,5 millions de francs (hors taxes).

34,8

millions de francs, le crédit de construction adopté mercredi

Alors que les lauréats ont souligné que le projet se trouvait dans le tir par rapport à d’autres objets de référence, le syndic Jean-Pierre Helbling a précisé que ce montant n’incluait pas les travaux préparatoires ni la cuisine scolaire, le mobilier ou encore une marge de 5% pour des imprévus. «Un concours ne prend en compte que le coût des bâtiments et des aménagements extérieurs. Nous n’avons rien inventé», a martelé Jean-Pierre Helbling.

Et le syndic de rappeler que, pour l’école de Grand-Pré, le concours mentionnait un montant de 9,6 millions de francs. Le Conseil général avait ensuite voté sans trop discuter un crédit de construction de 15,3 millions de francs. «Nous ne faisons pas du luxe mais quelque chose d’adapté à notre temps et au futur», estime Jean-Pierre Helbling à propos du projet de troisième centre scolaire.



«Nous ne faisons pas du luxe mais quelque chose d’adapté à notre temps et au futur»

Jean-Pierre Helbling

Claude Biemann (Marly-Voix) s’est dit interpellé par le montant du crédit soumis au Conseil général. Exigeant des explications, il a demandé le report du vote. Le groupe PLR a renchéri: «Nous disons oui à cette troisième école mais pas à n’importe quel prix», a tonné son représentant, Vincent Adamo. Pointant les autres grands investissements qui attendent la commune (lire ci-dessous), le PLR a proposé d’«optimiser» les coûts à 28 millions de francs. Finalement, c’est le groupe PDC qui est venu au secours du Conseil communal. «Les besoins priment. L’urgence de la situation dans laquelle se trouve Marly dans le domaine scolaire doit nous inciter à aller de l’avant», a exhorté Claude Bays, sans nier des problèmes de communication.

Concours pour Cité

Un report de la construction de l'école de la route du Château-d'Eau aurait eu des incidences sur un autre projet crucial: la rénovation et l'agrandissement du centre scolaire de Cité. Il est en effet prévu que le troisième centre scolaire accueille temporairement les élèves de Cité. Objectif: procéder à l'assainissement de ce complexe vétuste datant des années 1950, une fois les locaux entièrement vides.

Concernant l'école de Cité, le Conseil général a accepté un crédit pour l'organisation d'un concours et la réalisation d'un projet de transformation. Le Conseil communal demandait initialement 1,5 million de francs à cet effet. Il s'est finalement rallié à une proposition de Bertrand Späth (pvl) de réduire le crédit à 1,1 million. Cette option a été validée par 26 voix contre 15 et 3 abstentions.

Auparavant, le groupe PLR a proposé en vain de voter uniquement un montant pour l'organisation du concours, alors que Claude Biemann a rappelé qu'une étude de 2018 évaluait à un million de francs le coût nécessaire à l'organisation d'un concours et la préparation d'un projet. La mise en service du centre scolaire de Cité rénové est planifiée pour la rentrée 2026-2027.

Optimisme malgré un budget déficitaire

Après un budget 2020 exceptionnellement bénéficiaire, Marly replonge dans le rouge en 2021. Le budget de fonctionnement, adopté mercredi soir par le Conseil général, prévoit un déficit de 415 200 francs, pour un total de charges de 43,7 millions de francs. «Ce n'est pas une catastrophe, mais l'équilibre n'est pas atteint», commente Jean-Pierre Oertig, conseiller communal chargé des finances.

25

Si les effets du Covid-19 et les baisses fiscales décidées par le canton pèseront sur les finances communales, Marly table sur des rentrées fiscales en progression de 1% par rapport au budget 2020. Ceci grâce à l'arrivée de contribuables dans les

Millions, le
montant des
investissements
nets aux
budgets 2021 nouveaux quartiers de Moraty et de l'Ancienne
Papeterie, ainsi qu'à une réforme fiscale des
entreprises très favorable à Marly. «Dans la grisaille,
nous pouvons être moyennement optimistes pour les
prochaines années», confie le grand argentier communal.

Pour 2021, les investissements nets s'élèvent à 25 millions de francs, à valider par le Conseil général la semaine prochaine. S'agissant des nouveaux crédits, outre les deux objets en lien avec les écoles (lire ci-dessus), le parlement a déjà accepté des messages pour la requalification de la route cantonale entre Jonction et Gérine (500 000 fr.), pour l'étude d'une nouvelle ligne de transport public desservant le nord de la commune (250 000 fr.), pour des rénovations de bâtiments communaux (300 000 fr.) ainsi que pour le raccordement au chauffage à distance du bâtiment administratif (81 000 fr.) et des bâtiments du centre scolaire de Grand-Pré (88 000 fr.). **TG**